

FONCTIONNEMENT DE LA BOITE A JOUETS

LA BOITE A JOUETS

47 avenue du Château

94300 VINCENNES

01 53 66 91 43

e-mail : boiteajouetsvincennes@gmail.com

www.agfvincennes.fr

« LA BOITE A JOUETS » est ouverte à tous les adhérents de l'Association Générale des Familles de Vincennes à jour de cotisation. **C'est une ludothèque associative, animée par des bénévoles.**

INSCRIPTION

L'inscription est faite sur place, obligatoirement par les parents.

- Pièce d'identité et justificatif de domicile
- Fiche d'inscription **à remplir sur place**
- Décharge de responsabilité à signer par un responsable de l'enfant (pour les enfants venant accompagnés d'un adulte autre qu'un des parents)
- **Pour les enfants en garde partagée, chaque famille doit être inscrite à la Boîte à Jouets**
- Les enfants sont admis à partir de 6 mois.

COTISATION

La cotisation de 30 euros (vincennois) ou 35 euros (non-vincennois) par famille se décompose de la façon suivante :

- 18 euros d'adhésion à l'AGF, valable pour l'année civile en cours au moment de l'inscription
- 12 euros ou 17 euros pour l'activité « Boîte à Jouets » valable de date à date

Si la famille est déjà adhérente à Famille Services pour l'année en cours, seule l'inscription à l'activité est demandée (se munir d'un justificatif de l'adhésion à Famille Services)

HEURES D'OUVERTURE

Pendant l'année scolaire

Mardi : de 16h à 18h,

Mercredi : de 10h à 12h et de 15h à 18h,

Jeudi : de 16h à 18h

Samedi : de 10h à 12h, une semaine sur deux hors vacances scolaires

Pendant les « petites vacances » (sauf vacances de Noël), des permanences peuvent être assurées, suivant les disponibilités des bénévoles, généralement le mercredi pour le prêt de jouets.

Pendant les mois d'été, la Boîte à Jouets est fermée pour inventaire et nettoyage.

TARIFS DU PRET

0.3 euro ; 0.5 euro ; 0.8 euro selon le jeu

PRET GRATUIT

5 jeux empruntés et rendus sans retard et sans dégradation donnent droit à un 6^{ème} prêt gratuit.

Les jeux sont prêtés pour 2 semaines. Veuillez respecter la date de retour pour permettre au plus grand nombre d'enfants de profiter des jeux.

En cas de retard, un complément de location sera demandé au retour, calculé au prorata du nombre de jours supplémentaires.

PRET PONCTUEL

Il est possible d'emprunter des jeux ponctuellement sans être inscrit à la ludothèque (fête d'anniversaire, grand parents recevant leurs petits enfants, soirée-jeu entre amis, etc).

Conditions : chèque de caution de 50€ rendu au retour des jeux et location de 2€ par jeu pour 15 jours

PRENEZ SOIN DES JEUX ET DES JOUETS

Tout jouet est vérifié au départ par le responsable de l'enfant et, au retour, devant vous par nos soins.

Par souci d'hygiène, merci de nettoyer chaque jouet avant de le rendre. De même, les déguisements doivent être lavés (à la main) et repassés.

L'énumération des différentes pièces est inscrite sur chaque jeu. Vérifiez-le avant de le rapporter. Signalez toute anomalie

Si le jeu est incomplet, vous devez rapporter les pièces manquantes.

Si le jeu est perdu, si le jeu est cassé et qu'il n'est pas possible de le réparer (sauf usure normale), vous devez le rembourser ou le remplacer. Dans tous les cas, nous consulter.

UN JEU ABIME OU INCOMPLET PEUT DIFFICILEMENT VOUS RESSERVIR OU SERVIR AUX AUTRES . NE L'OUBLIEZ PAS.

AINSI NOUS AURONS LA JOIE DE VOUS PRETER LONGTEMPS DES JEUX ET VOUS OFFRIR UNE VARIETE TOUJOURS PLUS GRANDE.

POUR LA SECURITE ET LE BIEN ETRE DE TOUS

- **Il n'y a pas de local poussette. Celles-ci doivent impérativement rester à l'extérieur du bâtiment (prévoir protection pluie et antivol)**
- **Pour la tranquillité de tous, toute utilisation des téléphones portables est interdite à l'intérieur du bâtiment (appels ou messagerie)**
- Pour sauvegarder la propreté des lieux, merci de ne pas donner de goûter aux enfants

CAFE FAMILLE

Pour les enfants de 6 mois à 3 ans, le jeu libre sur place sera possible lors des séances de café famille (pas de prêt de jouets) :

Les lundis ou jeudis de 10h à 11h ou de 11h à 12h **(une seule séance par semaine)**

Compte tenu de la taille des locaux et pour offrir à chacun un maximum de plaisir et de sécurité, chaque séance est limitée à 12 enfants présents.

Dès l'arrivée vous devez inscrire les enfants qui vous accompagnent sur la liste des présents.

Si l'un de vos enfants est malade, merci d'éviter de venir pour préserver la santé des autres enfants. De même **aucun enfant de plus de 3 ans ne pourra être admis**, y compris pendant les vacances scolaires.

Nous offrons une petite collation aux participants : merci d'y contribuer de temps en temps en apportant café, jus de fruit, sucre, gâteau ou encore gobelets....Merci de votre compréhension.

REGLES DU JEU SUR PLACE

Principes de fonctionnement d'une ludothèque :

La ludothèque est un lieu de découverte et d'apprentissage du jeu et par le jeu, sous la conduite et avec la participation de l'adulte responsable qui accompagne l'enfant.

Ce n'est ni une garderie, ni un espace de jeu libre, tel que le jardin public, ni un lieu de rendez-vous pour les adultes. La priorité est le bien-être de l'enfant et son développement.

Dans les locaux de la ludothèque, **les enfants sont constamment sous votre responsabilité et votre surveillance**

La Boîte à Jouets est ouverte à tous ses adhérents **et prioritairement pour le prêt de jouets** (possible dans tous les créneaux horaires sauf café famille)

Le jeu sur place est possible sous la surveillance de l'adulte responsable de l'enfant, dans la limite des places disponibles.

Pour permettre au plus grand nombre d'y participer, les séances de jeu libre sont limitées à 1h maximum et une seule fois par jour

En cas d'affluence, 20 enfants maximum en même temps pourront être accueillis (notamment les soirs entre 17h et 18h et le mercredi matin)

Le mercredi matin étant particulièrement chargé, le jeu sur place sera possible uniquement par tranche horaire, de 10h à 11h ou de 11h à 12h. Le prêt de jouets reste libre à tout moment.

Consignes pour le jeu :

Vous devez constamment veiller :

- **A respecter les consignes de jeu** : ne pas mélanger les pièces de jeux différents, remettre les différents jeux à leur place d'origine, ne pas sortir plus d'un jeu à la fois, ranger les jeux au fur et à mesure
- **A ne proposer aux enfants que les jeux adaptés à leur âge** (les playmobil, compte tenu de leur relative fragilité sont par exemple exclusivement réservés aux enfants de plus de 5 ans)

Après une séance de jeu libre, **les jouets doivent être rangés à leur place d'origine avec toutes leurs pièces**, afin de pouvoir être prêtés à tout moment.

De même, **merci de vérifier en quittant nos locaux qu'aucun jeu ou pièce de jeu ne reste mélangé à vos affaires personnelles.**

EN RESPECTANT STRICTEMENT CES QUELQUES REGLES, MERCI DE CONTRIBUER AVEC NOUS AU PLAISIR DE TOUS, ENFANTS ET ADULTES